



Comité interministériel à l'intégration élargi
(Représentants ministériels et représentants de la société civile)
Projet de compte-rendu de la réunion du 26 octobre 2021, 9h30 – 11h00,
Webex

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et introduction
2. Présentation des résultats du rapport d'étude de l'OCDE « Le fonctionnement du système d'intégration et ses acteurs au Grand-Duché de Luxembourg »
3. Présentation du European Migrant Network (EMN) – National Contact Point Luxembourg
4. Point sur l'actualité
5. Divers

Présents :

Représentants ministériels et représentants de la société civile : Mme Nadine Conrardy (Croix-Rouge luxembourgeoise), Mme Laura Zuccoli (Asti), M. Sergio Ferreira (Asti), Mme Anita Helpiquet (Clae), M. Yves Schmidt (Caritas), M. Sylvain Besch (Cefis), M. Munir Ramdedovic (CNE), M. Laurent Peusch (ADEM), M. Laurent Solazzi (MECO), Mme Isabelle Wagner (MENJE), Mme Isabelle Schroeder (MEGA), Mme Mariza Guerreiro (MINT), Mme Sophie Lammar (MC), Mme Aurélie Spigarelli (MFP), Mme Joëlle Gilles (MJ), Mme Stéphanie Voll (MS), M. Claude Tremont (MTEESS), Mme Nathalie Christmann (ONA), M. Ben Max (MD), M. Ralph Petry (EMN)

MIFA : M. Jacques Brosius, Mme Conny Heuertz, M. Pierre Weiss, Mme Cristina Eires

Excusés :

Mme Elisabeth Reisen (MENJE), M. Christopher Witry (MEGA), Mme Isabelle Reinhardt (MESR), M. Alain Bliss (MAEE), M. Pietro Lombardini (ONA), Mme Cynthia Jaerling (ONA), Mme Catherine Jost (MLOG), M. Marc Konsbruck (MIFA).

1. Mot de bienvenue et introduction

Mme Heuertz souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur présence. Le présent comité interministériel portera sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

2. Présentation des résultats du rapport d'étude de l'OCDE « Le fonctionnement du système d'intégration et ses acteurs au Grand-Duché de Luxembourg »

En vue de présenter brièvement les résultats de l'étude, M. Weiss explique le contexte dans lequel cette étude a été sollicitée et quels objectifs étaient visés.

L'étude sur « Le fonctionnement du système d'intégration et ses acteurs au Grand-Duché de Luxembourg » a été menée par l'OCDE afin d'évaluer, entre autres, les différents aspects de la



politique d'intégration au Luxembourg ainsi que son cadre légal actuel. Cette étude conduisait non seulement à valoriser l'expertise des différents acteurs clés de la politique d'intégration en tenant compte de leurs retours, mais permettait également de mettre en évidence les instruments existants dans un cadre international. Enfin, l'idée était aussi de tenir compte des recommandations qui en découleraient en vue de la révision de la loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg.

Le recueil des données de cette étude s'est fait par une analyse documentaire (textes officiels, études...), une analyse secondaire (statistiques officiels de l'OCDE...), des entretiens virtuels avec des acteurs politiques (acteurs nationaux, - communaux, - associatifs et syndicaux...) et par un échange d'informations avec le Département de l'Intégration du MIFA. Parmi les acteurs ayant participé aux entretiens virtuels, nous avons : le MIFA-DI, le CNE, l'ADEM, le MENJE, le comité interministériel à l'intégration, la Direction de l'immigration du MAEE, le STATEC, le SYVICOL, le GRESIL, le CEFIS, l'ASTI, le CLAE, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises, CCCI Esch-sur-Alzette, CCCI Ville de Luxembourg, CCCI Colmar-Berg.

Les données collectées ont permis d'identifier douze principaux défis en matière d'intégration au Luxembourg, énumère M. Weiss :

1. L'apprentissage des 3 langues officielles;
2. L'insertion professionnelle des demandeurs d'asile et surtout des réfugiés (BPI) ;
3. L'intégration résidentielle des BPI et accès à un logement abordable ;
4. La réussite scolaire des jeunes immigrés et descendants d'immigrés ;
5. L'identification des bénéficiaires des politiques d'intégration ;
6. Le développement des programmes d'intégration ;
7. La réévaluation du volume horaire de la formation linguistique et du niveau à atteindre par les participants ;
8. Le couplage de la formation linguistique et de l'activation sur le marché du travail (cours de langues à orientation professionnelle) ;
9. Une meilleure évaluation des besoins de la population immigrée ;
10. Une meilleure implication des partenaires ;
11. La régionalisation des politiques d'intégration au niveau communal ;
12. Le développement d'un système statistique intégré/partagé et de recherches sur la discrimination liée aux origines nationales et/ou ethniques, entre autres.

Finalement, M. Weiss explique que les experts de l'OCDE ont, par conséquent, suggérer les recommandations suivantes :

- Renforcer l'apprentissage des langues pratiquées au Luxembourg ;
- Orienter le CAI et le PIA vers les immigrés les plus « vulnérables », voire vers les travailleurs frontaliers ;
- Améliorer la coordination des politiques d'intégration ;
- Régionaliser au niveau communal ;
- Développer des programmes de soutien scolaire aux enfants d'immigrés ;
- Proposer des formations à l'anti-discrimination ;
- Faciliter le partage sécurisé des données relatives à l'intégration ;
- Evaluer les programmes d'intégration ;
- Valoriser les bonnes pratiques.



M. Brosius encourage les personnes présentes à lire l'étude, qui dans son entièreté permet d'avoir un réel aperçu de l'état actuel en matière d'intégration. Surtout que certains éléments spécifiques pourraient concerner certains ministères impliqués directement ou indirectement dans l'un ou l'autre domaine abordé. Le document a été rendu public et est disponible sur le site internet du MIFA. D'ailleurs, M. Brosius tient à remercier tous les acteurs ayant contribué en tant qu'experts de près ou de loin à cette étude.

M. Brosius explique que le MIFA-DI a déjà entamé diverses démarches afin d'agir sur les défis énoncés dans le cadre de l'étude. Il souligne également l'importance de ce comité interministériel dans la détermination d'un plan de travail commun et la coordination des politiques respectives.

M. Schmidt de CARITAS tient à relever ce que M. Weiss a mentionné quant aux nouveaux arrivants des pays tiers. Selon M. Schmidt, il est évident que ce phénomène conduira, dans le futur, à repenser l'intégration au Luxembourg telle que nous la connaissons.

Mme Helpiquet du CLAE se demandait si le phénomène de reimmigration avait été tenu en compte par l'OCDE lorsque celle-ci a mené son étude. Mme Helpiquet entend par là, les personnes qui vivent depuis une vingtaine d'années dans un pays européen, qui y ont acquis la nationalité et qui, victimes de crise, ont finalement dû migrer au Luxembourg à partir de 2008. Ont été tenus en compte dans l'étude, bien qu'à la marge, aussi bien les primo-arrivants mais également les personnes ayant acquis une nationalité dans un pays de l'Union européenne (hors Luxembourg), mentionne M. Weiss. A savoir que ces statistiques ne sont pas forcément les plus accessibles pour en faire une étude précise.

Selon M. Weiss, les questions de régionalisation concernent certes des personnes détenant la nationalité mais également celles qui ne la détiennent pas. Le principe du vivre ensemble est d'interagir quelle que soit la nationalité de tout un chacun. En effet, poursuit M. Brosius, la nationalité ne doit pas être le seul indicateur de réussite. L'identification et la priorisation des besoins demeurent essentiels afin de pouvoir agir réellement en matière d'intégration/de vivre ensemble.

M. Ferreira de l'ASTI mentionne que l'étude a le mérite d'exister mais que celle-ci aurait dû être faite plus tôt. Certains éléments de l'étude interpellent M. Ferreira. Tout d'abord, dès qu'il est parlé d'étrangers, le MIFA-DI est directement sollicité, pourtant certains sujets sont plutôt du domaine de compétences d'autres ministères. Selon M. Ferreira, la coordination entre ministères est très importante pour agir efficacement sur les différents sujets/besoins. Ensuite, les questions qui se posent, selon lui, sont : que va-t-on faire de cette étude ? Le PIA n'ayant pas encore été implémenté, que compte en faire le MIFA-DI ?

M. Brosius rappelle que cette étude et les recommandations qui en ont découlés vont permettre d'alimenter la nouvelle loi sur l'intégration. Des consultations auprès d'acteurs de terrain ont été faites et 70 avis ont été collectés et publiés en ligne (disponibles sur le site du MIFA). Une première proposition de loi va être faite prochainement. En tous les cas, celle-ci permettra d'avoir un cadre ce qui conduira à fixer ensemble un plan de travail concret afin de favoriser le vivre ensemble au Luxembourg. Ensuite, le MIFA-DI compte revoir le plan d'action national en intégrant de nouveaux éléments.

Dans la réflexion d'un programme de vivre ensemble ouvert à tous, le CAI est une bonne base bien qu'il doit être renforcé par davantage de modules. Ceux-ci peuvent être conçus en se basant sur les besoins identifiés. Certains éléments de l'étude permettront également de rendre certains modules existants plus utiles, aussi bien pour les réfugiés comme pour toute personne intéressée par y



participer. L'objectif, explique M. Brosius est d'alimenter la participation. Il n'est pas question de forcer mais de donner l'occasion aux personnes souhaitant y participer d'avoir cette opportunité.

Quant au PIA, sur l'initiative du MIFA-DI, un état des lieux est en train d'être réalisé avec des acteurs ministériels et des gestionnaires de structures d'hébergement. M. Brosius explique l'implication et la consultation de 6 partenaires (MIFA-DI avec ses séances d'informations dans le cadre du PIA, MENJE avec la Formation des adultes, SECAM, ONA, Caritas et Croix-Rouge comme gestionnaires de structures d'hébergement) dans un premier temps. Cet état des lieux permettra d'avoir un aperçu des outils existants, d'avoir une idée du public atteint et permettra d'observer et d'harmoniser les différentes méthodologies employées. D'ailleurs, les retours des formateurs donneront lieu à l'établissement d'une liste de bonnes pratiques. Quant aux modules existants, ceux-ci pourront être renforcés dans le cadre d'un projet AMIF, ce qui harmonisera, stabilisera et identifiera les thèmes/domaines qui n'ont pas encore été abordés.

Parmi les besoins identifiés et énumérés au cours de cette réunion en matière d'intégration, M. Ramdedovic, souligne l'importance de faciliter l'accès au marché du travail. La procédure actuelle étant très complexe et souvent longue, freine bien souvent les nouveaux arrivants dans leur intégration. A savoir que cette étape est bien souvent la première démarche entamée par un nouveau arrivant. M. Ramdedovic comprend que cette problématique n'entre pas dans les attributions du MIFA-DI mais son identification en tant qu'un réel besoin dans le cadre de l'intégration devrait davantage être mis en évidence.

Mme Zuccoli de l'ASTI demande si l'attitude des luxembourgeois face à l'intégration avait été analysée lors de cette étude. Selon les retours de terrain, Mme Zuccoli explique qu'une certaine réticence au niveau local de la part des luxembourgeois persisterait. M. Weiss répond que cet aspect n'a pas directement été pris en compte dans cette étude. M. Brosius suggère l'idée d'envisager d'aborder le sujet sous forme de sondage.

Selon M. Ferreira de l'ASTI, il serait intéressant lors des comités interministériels de partager entre participants les études récemment publiées qui se réfèrent à l'intégration. A l'issue de la réunion, M. Weiss suggère la lecture des études suivantes :

- Sur le sujet de la multiculturalité dans le pays :
https://wwwfr.uni.lu/recherche/fhse/dbcs/people/elke_murdock
- Sur l'impact de la nationalisation :
<https://liser.elsevierpure.com/en/persons/christina-gathmann/publications/>
- Sur le sujet de l'intégration, en général, voici un projet intéressant :
<https://liser.elsevierpure.com/en/projects/migration-duration-and-socio-cultural-integration>

3. Présentation du European Migrant Network (EMN) – National Contact Point Luxembourg

Le MIFA-DI remercie M. Petry du European Migration Network (EMN) pour sa présence.

M. Petry présente « le point de contact national luxembourgeois du Réseau européen des migrations » dont notamment le fonctionnement du réseau européen des migrations (REM), ses différents produits et activités et la manière dont les autorités luxembourgeoises peuvent consulter le réseau.



M. Sergio Ferreira recommande fortement le glossaire proposé par le EMN mais plaint en revanche l'absence d'un glossaire en luxembourgeois et se demande si sa création en collaboration avec le Zenter fir Lëtzebuerger Sprooch ne serait pas envisageable. M. Petry confirme que le EMN ne propose pas encore de version luxembourgeoise étant donné que le luxembourgeois n'est pas reconnu comme langue officielle de l'Union européenne. La version française devant encore être mise à jour, un glossaire en luxembourgeois peut éventuellement être développé. En outre, M. Ferreira dit avoir constaté pour ce qui est le travail avec les jeunes, des difficultés dans la compréhension de certains termes repris dans le glossaire. Certains points de contact d'autres Etats membres travaillent avec un glossaire simplifié, ce qui peut également être intéressant à l'avenir, confirme M. Petry de l'EMN. Cette version pourrait être envisageable, justement pour le travail avec les jeunes.

La présentation ayant été faite sous format Powerpoint, celle-ci a été envoyée par courriel aux participants de cette réunion.

4. Point sur l'actualité & divers

M. Brosius rappelle que le MIFA-DI dispose d'une newsletter qui paraît tous les 2 mois et regroupe toutes les actualités du MIFA-DI ainsi que les récentes initiatives entreprises dans le cadre de l'intégration. Par ailleurs, M. Brosius propose aux différents ministères présents de ne pas hésiter à contacter Mme Heurtz s'ils souhaiteraient promouvoir ou valoriser certaines de leurs actualités/activités dans la newsletter du MIFA-DI.

Concernant les prochains évènements du MIFA-DI à retenir, M. Brosius informe que le prochain GRESIL se tiendra le 17 novembre 2021. Le sujet portera sur les tiers lieux et lieux de vivre ensemble. Ensuite, le 20 novembre 2021 se tiendra la prochaine journée d'orientation dans le cadre du contrat d'accueil d'intégration (CAI). Elle sera présentée, cette fois-ci encore, sous format digital.

5. Divers

Aucun autre point n'a été abordé au cours de cette réunion du comité élargi.